MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

6ème année N° 35 II août 1958.

Edition générale N° 7 (Toutes zones)

AVERTISSEMENTS

TAVELURE

Dans certains vergers où la Tavelure s'est largement manifestée, il importe de prévenir les dégâts tardifs au verger, ainsi que la tavelure au fruitier par un traitement anticryptogamique à l'aide d'un produit de synthèse. Traiter avant le 25 août.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer les traitements sur les fruits devant être récoltés à partir du IO septembre.

CARPOCAPSE

L'insecte a été très actif au début du mois. Une recrudescence de cette activité risquant de se produire, nous conseillons de renouveler la protection entre le 20 et le 25 août.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles
L.L.TROUILLON

DLP 13-8-58 308056

P 249